

Version caviardée

Coûts détaillés

Table des matières

Demande relative à la construction du poste Bonsecours à (230)120-25 kV et sa ligne d'alimentation.....	5
1. Principales composantes du coût des travaux	5
1.1. Approvisionnement et construction.....	7
1.2. Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet	7
1.3. Coûts du client	8
1.4. Frais financiers.....	8
1.5. Autres coûts	9
1.6. Provision.....	9
2. Coûts de télécommunications	10

Liste des tableaux

Tableau 1 Coûts des travaux avant-projet et projet par élément (k\$ de réalisation)	5
Tableau 2 Coûts du « Client » (k\$)	8

Liste des figures

Figure 1 Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet, excluant les coûts de télécommunications.....	6
Figure 2 Répartition des coûts des activités du Projet, excluant les coûts de télécommunications	7
Figure 3 Répartition des coûts de télécommunications par activité	11

Demande relative à la construction du poste Bonsecours à (230)120-25 kV et sa ligne d'alimentation

- 1 Le tableau 1 présente une ventilation des coûts pour les phases avant-projet et projet.

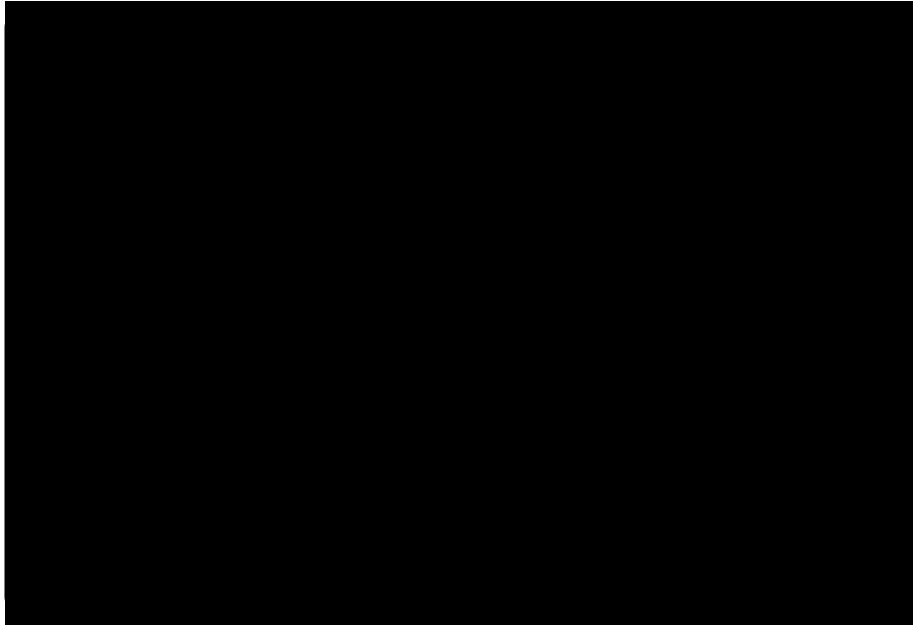
Tableau 1
Coûts des travaux avant-projet et projet par élément
(k\$ de réalisation)

	Total Lignes	Total Postes	Total Transport (Lignes et Postes)	Télécommunications	Total Postes et télécommunications
Coûts de l'avant-projet					
Études d'avant-projet					
Autres coûts					
Frais financiers					
Sous-total					7 668,7
Coûts du projet					
Ingénierie interne					
Ingénierie externe					
Client	4 549,8	2 915,8	7 465,6	96,9	7 562,5
Approvisionnement					
Construction					
Gérance interne					
Gérance externe					
Provision					
Autres coûts					
Frais financiers					10 128,4
Sous-total					153 598,5
TOTAL	100 043,5	60 787,3	160 830,8	436,4	161 267,2

1. Principales composantes du coût des travaux

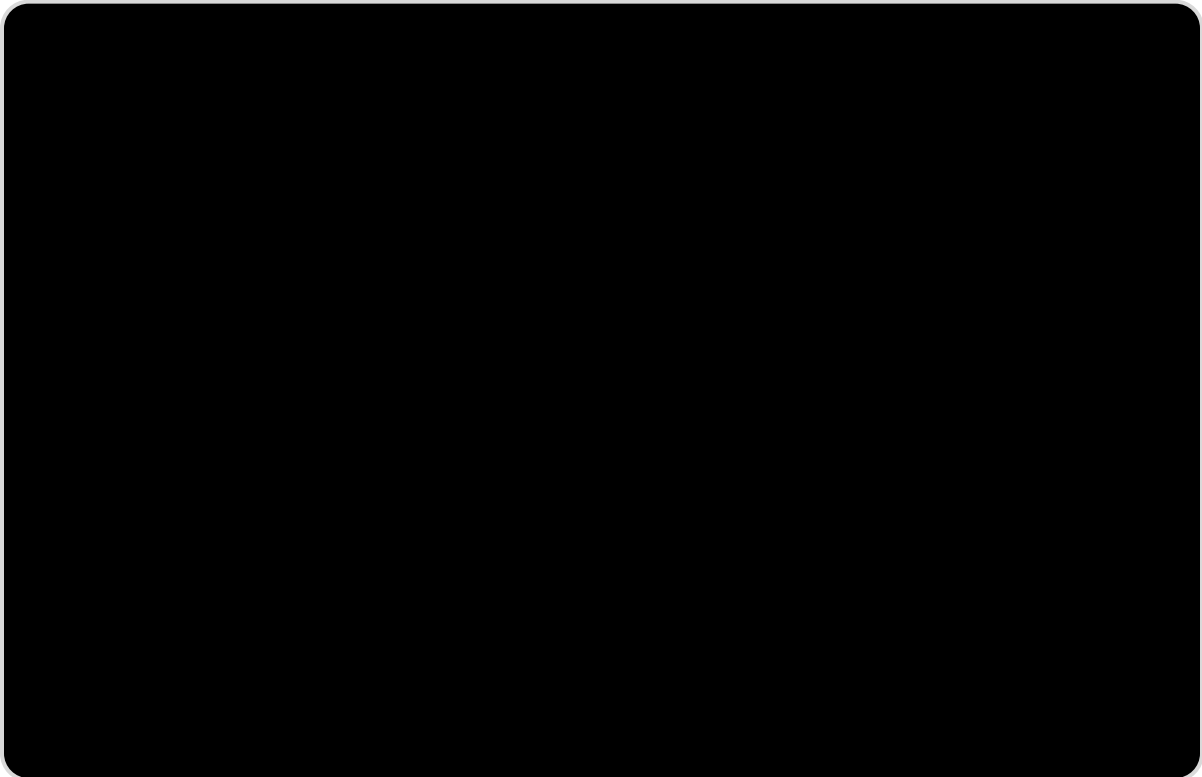
- 2 Les coûts du Projet, excluant ceux de télécommunications, sont de 160,8 M\$ et sont détaillés
- 3 dans la présente section.
- 4 Les travaux liés aux actifs de télécommunications sont présentés à la section 2.
- 5 La figure 1 illustre les travaux d'ingénierie interne et de gérance interne, ainsi que les autres
- 6 activités ; ces dernières représentant ██████\$, soit ██████ du coût de 160,8 M\$.

Figure 1
Répartition des coûts de gestion et d'ingénierie internes du Projet,
excluant les coûts de télécommunications



- 1 La figure 2 présente la répartition des coûts entre les diverses activités requises pour la
- 2 réalisation du Projet.

Figure 2
Répartition des coûts des activités du Projet,
excluant les coûts de télécommunications



1.1. Approvisionnement et construction

1 Le coût des activités reliées à l'approvisionnement et à la construction s'élève à [REDACTED]\$, soit
2 [REDACTED] du coût de 160,8 M\$.

1.2. Ingénierie, frais de gérance et études d'avant-projet

3 Les frais d'ingénierie, les frais de gérance et les frais des études d'avant-projet s'élèvent à
4 [REDACTED]\$, soit [REDACTED] du coût de 160,8 M\$. Les coûts des travaux d'ingénierie sous-traités à
5 l'externe, qui représentent [REDACTED], seront imputés au prix coûtant. Par ailleurs, les services
6 d'ingénierie interne sont facturés par le mécanisme de facturation interne. Quant aux coûts
7 de [REDACTED]\$ pour la gérance de projet, soit [REDACTED] du coût de 160,8 M\$, ils représentent tous
8 les frais relatifs à la gestion de projet et à la gérance de chantier. Les frais de gérance sont
9 mesurés en pourcentage du coût des projets. Dans le cadre du Projet, le ratio des frais de
10 gérance interne s'élève à [REDACTED] du coût de 160,8 M\$.

11 Par ailleurs, Hydro-Québec surveille étroitement les frais de gérance de ses projets afin qu'ils
12 demeurent concurrentiels.

1.3. Coûts du client

- 1 Le Transporteur présente au tableau 2 une ventilation des coûts de la rubrique « Client » du
- 2 tableau 1. Ces coûts s’élèvent à 7,5 M\$, soit 4,6 % du coût de 160,8 M\$.

**Tableau 2
Coûts du « Client »
(k\$)**

Description	Total	Avant	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Expertise immobilière								
Inspection finale et mise en route								
Mise en valeur								
Expertise Technique								
Communications et relations publiques								
Total	7 465,6							

- 3 La nature de ces coûts est décrite comme suit :
- 4 • Expertise immobilière : activités réalisées pour, entre autres, l’obtention des droits de
- 5 servitude, l’acquisition de terrains et l’évaluation des indemnités immobilières ;
- 6 • Inspection finale et mise en route : activités associées aux essais techniques et
- 7 spécialisés pour s’assurer du bon fonctionnement des équipements installés avant
- 8 la mise en service commerciale ;
- 9 • Mise en valeur : crédit consacré à la mise en valeur de l’environnement et à l’appui
- 10 au développement régional afin d’amortir les impacts du Projet dans le milieu. La
- 11 mise en valeur est établie à 1% des crédits d’engagement admissibles.
- 12 • Expertise technique : activités liées à la planification du réseau, à la conception des
- 13 équipements et à la planification de l’exploitation du réseau.
- 14 • Communications et relations publiques : activités réalisées pour assurer les
- 15 communications avec le public, les municipalités et les différents organismes
- 16 régionaux.

1.4. Frais financiers

- 17 Les frais financiers totaux s’élèvent à 11,5 M\$, soit 7,1 % du coût de 160,8 M\$.
- 18 Conformément à la décision D-2002-95¹ de la Régie, la capitalisation des frais financiers aux

¹ [D-2002-95](#), p. 91.

1 immobilisations en cours est réalisée au taux du coût moyen en capital de l'année témoin
2 projetée, soit 5,985 % pour 2022².

3 De plus, conformément à la décision D-2003-68³, le Transporteur précise que la capitalisation
4 des frais financiers selon le coût moyen en capital prospectif de 4,675 %⁴ procure une
5 réduction de 4,0 M\$ pour un investissement total de 160,8 M\$.

1.5. Autres coûts

6 Les autres coûts s'élèvent à ██████\$ et représentent ██████ du coût de 160,8 M\$. Ils regroupent
7 notamment les éléments suivants :

- 8 • Gestion des matières dangereuses ;
- 9 • Fourniture de matériel ;
- 10 • Matériel à projets et guichet unique ;
- 11 • Revalorisation des biens meubles excédentaires ;
- 12 • Frais d'acquisition des biens et services ;
- 13 • Gestion des données et des documents (originaux et géomatique).

14 Ces autres coûts sont estimés en fonction des besoins réels du Projet et correspondent à des
15 activités nécessaires à son bon déroulement. Ces coûts seront facturés par la suite au Projet
16 en fonction des coûts réels.

1.6. Provision

17 La valeur de la provision s'élève à ██████\$, soit ██████ du coût de 160,8 M\$. Toutefois,
18 conformément à la demande de la Régie⁵, la provision s'élève à ██████ lorsque l'on retranche
19 du coût du Projet les autres coûts et les frais financiers.

20 La provision est un montant inclus dans une estimation pour couvrir les incertitudes
21 imputables aux risques et aux imprécisions associés notamment aux durées, aux quantités,
22 au contenu technique, au mode d'approvisionnement, à la concurrence sur le marché
23 (fournisseurs, entrepreneurs), aux conditions climatiques et géographiques, au contexte

² [D-2022-053](#), p.143.

³ [D-2003-68](#), p. 26.

⁴ [D-2020-041](#), p.61.

⁵ [D-2003-68](#), p.18.

1 social, économique ou politique, ainsi qu'à tout autre élément défini dans l'étendue des
2 travaux du Projet.

3 Conformément à la pratique généralement suivie dans l'industrie, la méthodologie de calcul
4 de la provision est basée sur la fiabilité de la source de données, le degré de détail du contenu,
5 les facteurs de risque inhérents à chaque étape de réalisation du Projet ainsi que sur le degré
6 de risque que l'organisation est prête à accepter.

7 Les provisions prévues sont déterminées en fonction des risques propres à chaque projet et
8 peuvent donc varier grandement d'un projet à un autre. Ces provisions ne sont « facturées »
9 à un projet que dans la mesure où des risques se sont matérialisés et ont engendré des coûts
10 réels lors de la réalisation de ce projet. Ainsi, les sommes engagées (ou prévues au budget)
11 pour le Projet du Transporteur et non utilisées ne seront pas imputées à ce dernier. Par
12 conséquent, le coût final du Projet correspond au montant réellement engagé au cours de sa
13 réalisation. Aucune provision n'est calculée sur les autres coûts et les frais financiers.

2. Coûts de télécommunications

14 Le Transporteur inclut au coût de son projet à faire autoriser le coût de 0,4 M\$ pour les actifs
15 de télécommunications qui lui sont associés.

16 Les travaux de télécommunications décrits à la section 4.2.1 de la pièce HQT-1, Document 1
17 représentent 0,3 % du coût total des travaux associés au Projet de 161,3 M\$. La figure 3
18 présente la répartition des coûts de télécommunications entre les diverses activités requises.

Figure 3
Répartition des coûts de télécommunications par activité

